# Cahors : alors même qu'il avait été expulsé de Suède, que sa demande d'asile avait été rejetée en France, un pédophile afghan hébergé dans le parc social agresse sexuellement un petit garçon, la défense plaide… "la différence culturelle"

05/05/2022 à 14h39



## Cahors. Tribunal : 30 mois ferme pour le délinquant sexuel

**Devant le tribunal correctionnel de Cahors, comparaissait fin avril un jeune homme de 22 ans, poursuivi pour agression sexuelle sur un mineur âgé de 9 ans et pour détention d'images à caractère pédopornographique.**

[…]

L’enquête dévoilera le parcours migratoire complexe du jeune homme, une demande d’asile rejetée par l’Ofpra et une expulsion de Suède. La perquisition du logement permettra de retrouver le short et de révéler des traces de sperme et d’ADN. Puis, l’examen de son téléphone portable de retrouver 71 fichiers pédopornographiques mettant en scène de petits garçons.

Ce migrant nie tout : la masturbation imposée et d’avoir présenté ces photos à l’enfant, qui lui maintient pourtant l’accusation : “Il m’a montré des images dégueulasses”.

[…]

L’homme qui a déjà purgé 1 an de prison après les faits, n’a plus de logement. Il dort dans la rue ou fait appel au 115.

[…]

Et encore “Il vient d’un pays où il n’y a pas de majorité sexuelle. Il faut prendre en compte la différence culturelle, le bagage psychologique. Là d’où il vient les images pornographiques sur les téléphones portables sont courantes. Il vient de ce chaos qui est celui de son pays”. “Si vous suivez les réquisitions du Parquet, il devra retourner en Afghanistan et c’est la principale sanction du dossier”.

[…]

**L’article dans son intégralité sur *La Dépêche***

**Merci à Julien**